loua à cette époque de MM. les recteurs de l'Hôtel-Dieu du pontdu Rhône, l'hôpital de Saint-Laurent des Vignes, où l'on renferma tous les pauvres qui mendiaient par la ville. Balthazard, après avoir communiqué les statuts et règlements à l'archevêque, au gouverneur etc., rendit compte de sa mission au bureau et proposa de les faire imprimer, et de prier le chevalier du guet d'assister les recteurs dans leur œuvre<sup>1</sup> (5 mars 1614).

La considération dont, à juste titre, les membres des associa tions hospitalières jouissaient auprès de leurs concitoyens, était telle, que leur concours était souvent réclamé pour des offices peu d'accord avec leur mission. En effet, sur la plainte de deux maistres mouliniers en soie, qui prient les recteurs d'obtenir que la manufacture de soie demeure à Lyon, et ne soit pas transportée à Genève, à Saint-Chamond et ailleurs, le bureau chargea son président, M. de Villars, d'en conférer avec M. le gouverneur<sup>2</sup>. Les bienfaits que procurait l'oeuvre des pauvres enfermés étaient tels, que l'on résolut d'édifier des bâtiments et de la rendre perpétuelle. Le 31 décembre 1614, on décida d'acheter des jardins en Bellecour, du côté du Rhône et d'y bâtir la retraicte des pauvres enfermés. On y éleva une chapelle, dite de Sainte-Blandine, inaugurée le 20 décembre 1615. Les recteurs ayant voté d'en faire les frais, sans rien fournir des deniers de l'aumône, on imputa au président de Villars, pour sa part, à la répartition des dépenses, « le tableau qu'il a donné où est empeinct une Charité avec les armes dudit sieur président<sup>3</sup> ». Il est de plus inscrit en 1616 au nombre des bienfaiteurs de la Charité pour une somme de 400 livres.

Balthazard remit à cette époque sa charge de lieutenant-général en la sénéchaussée à son gendre Pierre de Sève qu'il présenta luimême à MM. les magistrats de Lyon, et quelques jours après, le 21 décembre 1614, il prononça, à l'ouverture du parlement, un discours important sur la grandeur et la dignité des princes souverains de Dombes. «L'institution du prince, dit-il, est la vraye éphéméride

i Arch. Hospitalières de Lyon.

 $<sup>^2</sup>$  Ici. — Le 20  $\,$  mars 1881; dans une réunion de tisseurs, à Lyon, on adopte les termes d'une pétition contre l'émigration du travail de lissage.

Arch. Hospifcai.